

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 15 NOVEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 15 novembre 2021 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Marie-Ève Allain, Sylvie Blais et Jo-Annie Castilloux
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et François Beaudin

Assiste également à la séance, Madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 19 novembre 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone verte pour notre région, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020 dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

02. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-11-353

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 octobre 2021
6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 octobre 2021
7. Correspondance
8. Dons et/ou aide financière
9. Paiements de factures

10. Nomination d'un(e) représentant(e) pour l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons
11. Approbation du budget révisé de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons
12. Achat de trois défibrillateurs
13. Formation agréée d'opérateur de surfaceuse à glace
14. Autorisation de déneigement – route du Parc
15. Demande de prix – filière (classeur)
16. Repas des fêtes pour les employés de la municipalité
17. Ouverture de poste – préposé à l'entretien ménager
18. Demande de prix : fabrication de trois étoiles pour les arbres de Noël

REPORTÉ

19. Autorisation pour formation de la directrice générale
20. Frais supplémentaires pour l'évènement "En classique"
21. Résolution d'engagement – Énergère
22. Résolution – modification de puissance - Énergère
23. Demande de prix : sortie et remise à l'eau des quais flottants
24. Demande de prix - remplacement de deux PLCs et connexion internet
25. Demande de prix pour débitmètres
26. Paiement de facture – H.T. Réfrigération
27. Entente et dédommagement pour le 40, route du Calvaire à Gascons
28. Construction d'une nouvelle bâtisse pour le Centre de la Petite Enfance P'tits coquillages
29. Signature – convention d'aide financière dans le cadre du volet soutien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
30. Remboursement du cautionnement de monsieur Yves Beaudin pour l'appel d'offres de déneigement et entretien des routes hivernales – annexe 5 secteur Port-Daniel (routes majoritairement à une (1) voie de circulation)
31. Noël des enfants
32. Suivi du comité MADA
33. Affaires nouvelles
 - a) Demande de prix – étude de qualité de l'eau – rang 2 de Gascons
 - b) Concours – décorations de Noël
 - c) Budget alloué aux personnes âgées de la résidence Ste-Germaine
34. Période de questions
35. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-354

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-355

05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #911283 à #911431 et des chèques portant les numéros #915334 à #915375 , #900610 à #900657 et #483 à #512 (Acceo transphère) et que les comptes à payer au montant de 84 638.98\$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-11-356

06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2021

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement que les états des revenus et dépenses en date du 31 octobre 2021 soient déposés et adoptés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

- ✓ Carte de remerciements de la part de New-Carlisle High School pour le paiement des frais scolaires des enfants de Port-Daniel-Gascons
- ✓ Commission de Toponymie : officialisation de la demande pour le parc Marguerite-Rose-Langlois
- ✓ Rapport du bureau d'accueil touristique
- ✓ Votorantim/Ciment McInnis : lettre de félicitations pour monsieur le maire pour sa réélection

2021-11-357

8. DONS ET/OU AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons aux organismes suivants :

- La Ressource d'Aide aux personnes handicapées Bas-St-Laurent Gaspésie Îles de-la-Madeleine : 50\$
- Fondation CHU Ste-Justine : un don de 50\$ sera versé en janvier 2022
- École Le Phare de Port-Daniel : 5 000\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-358

9. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Eurovia Québec Construction Inc. : facture reliée à la réfection pour les diverses rues au montant de 945 571.58\$, avant taxes. Cette dépense est prévue au règlement 2021-05;
- Jean-Marc Dorion : facture reliée au projet jardin citoyen "pousse vert" au montant de 1 500\$ (résolution no : 2021-05-139)
- Tetra Tech QI Inc. :
 - Facture reliée au contrat de surveillance des travaux pour le projet de resurfaçage de diverses rues au montant de \$16 773.75\$, avant taxes. Cette dépense est prévue au règlement d'emprunt 2021-05 (résolution 2021-08-275);

- Facture reliée au mandat pour des services professionnels d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis de routes au montant de 10 425\$, avant taxes. Cette dépense est prévue au projet : Volet AIRRL et soutien 2022 (résolution 2021-09-310);
- Facture reliée au projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées, secteur Gascons au montant de 11 348.74\$, avant taxes. Cette dépense est prévue au règlement d'emprunt 2019-01 (résolution 2019-02-112).
- Énergère :
 - Facture reliée au projet de conversion d'éclairage de rues au DEL au montant de 30 759.29\$, avant taxes;
 - Facture reliée au projet de conversion d'éclairage de rue au DEL au montant de 10 765.75\$ avant taxes;
- Le Groupe Ohméga Inc. : facture reliée à un problème de réception d'alarme au montant de 1 617.44\$, avant taxes;
- Abel Denis Huard, marine et moto Inc.: facture reliée pour l'achat de couteaux pour le tracteur à gazon au montant de 256.74\$, avant taxes;
- Englobe : facture reliée aux travaux de contrôle qualitatif pour les travaux de pavage de diverses rues dans le cadre du volet accélération au montant de 7 530\$ avant taxes (résolution 2021-09-324). Cette dépense sera inscrite au règlement d'emprunt 2021-05
- Construction MTR Lévesque Inc. : facture reliée à la construction d'un bâtiment pour paddle-board – versement de la retenue de 1 000\$ (résolution 2021-09-319)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

- | | | |
|--------------------|------------|--|
| 2021-11-359 | 10. | <p>NOMINATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) POUR L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-GASCONS</p> <p>Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons nomme madame Jo-Annie Castilloux comme représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons pour un mandat de 3 ans.</p> <p>Adoptée à l'unanimité des conseillers</p> |
| 2021-11-360 | 11. | <p>APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-GASCONS</p> <p>Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve le budget révisé de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons. La contribution de la municipalité s'élève à 19 519\$.</p> <p>Adoptée à l'unanimité des conseillers</p> |
| 2021-11-361 | 12. | <p>ACHAT DE TROIS DÉFIBRILLATEURS</p> |

Considérant que nos défibrillateurs actuels sont discontinués et que les batteries et les électrodes ne seront, eux aussi, éventuellement plus disponibles, la Cie CardioChoc propose à la municipalité, un programme de rachat à l'achat de nouveaux défibrillateurs.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à l'achat de trois défibrillateurs disposés comme suit :

- Aréna/bureau d'accueil touristique
- Garage municipal
- Hôtel de Ville

Cette dépense, au montant de 3 821.99\$ avant taxes sera payée sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-362

13. FORMATION AGRÉÉE D'OPÉRATEUR DE SURFACEUSE À GLACE

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte de défrayer les coûts pour une formation agréée d'opérateur de surfaceuse à glace pour les employés de l'aréna : Tony Blais et Rodrigue Duguay au montant de 779.38\$, avant taxes. Cette dépense sera payable à la réception de la facture. Les frais encourus aux employés pour cette formation seront payables selon la convention en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-363

14. AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT – ROUTE DU PARC

ATTENDU QUE EPC CANADA désire effectuer des opérations de déneigement et de déglçage sur la route du Parc sur une longueur de 1.2km avec 800m entre le deuxième pont et l'entrée du chemin vers le site EPC Canada;

ATTENDU QUE cette route est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec et à l'intérieur des limites de la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu :

QUE municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'entreprise EPC Canada à effectuer l'entretien de la route du Parc sur une longueur 1.2km avec 800m entre le deuxième pont et l'entrée du chemin vers le site EPC Canada pour la saison hivernale 2021-2022 et ce, selon les exigences de déneigement et de déglçage demandées par le Ministère des Transports;

Que tous les frais de déneigement et de déglçage de cette autorisation soient assumés par l'entreprise EPC Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-364

15. DEMANDE DE PRIX : FILIÈRE (CLASSEUR)

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix de l'Imprimerie des Anses pour l'achat d'une filière (classeur) pour le bureau du

directeur des loisirs, culture et tourisme au montant de 767.29\$, avant taxes. Cette dépense sera payable à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-365

16. REPAS DES FÊTES POUR LES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte de défrayer les coûts d'un repas au restaurant "Le 1855" pour les employés de la municipalité (env. 22 pompiers et 27 employés) prévu pour le 16 décembre afin de souligner la période des fêtes ainsi que de procéder au tirage de 5 certificats cadeaux de 50\$ chacun (dans les commerces de la municipalité) parmi les participants à l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-366

17. OUVERTURE DE POSTE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à l'ouverture de 2 nouveaux postes pour le 1^{er} janvier 2022 :

- 1 poste de préposé à l'entretien ménager (permanent temps plein 40 heures par semaine) ;
- 1 poste de préposé à l'entretien ménager (occasionnel 20 heures semaine) ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

18. DEMANDE DE PRIX : FABRICATION DE TROIS ÉTOILES POUR LES ARBRES DE NOËL

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2021-11-367

19. AUTORISATION POUR FORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale à s'inscrire aux deux formations suivantes :

- Le directeur général et secrétaire-trésorier : environnement légal, politique et public au montant de 399\$ avant taxes;
- Adoption du PL 49 : ce que vous devez savoir comme gestionnaire municipal au montant de 125\$

Cette dépense de 524\$, avant taxes est payable sur réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-368

20. FRAIS SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉVÈNEMENT DU 25 SEPTEMBRE "CONCERT EN CLASSIQUE"

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de 500\$ à Courant Culturel Rocher-Percé pour les frais supplémentaires occasionnés lors de l'évènement "Concert en classique" qui a eu lieu le 25 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-369

21. RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT – ÉNERGÈRE -

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- Reconnaît qu'elle est propriétaire des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie demandée au Ministère;
- S'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente demande;
- S'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-370

22. RÉSOLUTION – MODIFICATION DE LA PUISSANCE – ÉNERGÈRE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Énergère pour la modification de la puissance de 161 luminaires destinés à des routes MTQ au montant de 9 426.37\$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-371

23. DEMANDE DE PRIX – SORTIE ET REMISE À L'EAU DES QUAIS FLOTTANTS

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Construction Jean & Robert pour La sortie et la remise à l'eau des quais flottants au montant de :

Port-Daniel : 2 200\$ avant taxes (sortie en 2021)
2 200\$ avant taxes (remise à l'eau en 2022)

Anse-à-la-Barbe : 2 450\$ avant taxes (sortie en 2021)
2 450\$ avant taxes (remise à l'eau en 2022)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-372

24. DEMANDE DE PRIX – REMPLACEMENT DE DEUX PLCS ET CONNEXION INTERNET

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Ganex pour le remplacement de deux PLCs et connexion internet pour une mise à niveau des communications à la station d'eau de Port-Daniel au montant de 20 600\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au programme de la TECQ 2019-2023 (taxe sur l'essence et contribution de Québec).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-373

25. DEMANDE DE PRIX POUR DÉBITMÈTRES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Ganex pour l'achat et l'installation de débitmètres pour les deux stations à traitement des eaux de Port-Daniel au montant de 16 230\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au programme de la TECQ 2019-2023 (taxe sur l'essence et contribution de Québec).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-374

26. PAIEMENT DE FACTURE – H.T. RÉFRIGÉRATION

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture #2577 de H.T. Réfrigération au montant de 28 291\$, avant taxes pour l'installation de thermopompes au Centre de la Petite Enfance P'tits coquillages. Cette dépense fait partie du règlement 2021-01.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-375

27. ENTENTE ET DÉDOMMAGEMENT POUR LE 40, ROUTE DU CALVAIRE DE GASCONS

Dans le cadre des travaux de recherche en eau réalisés par la municipalité au 40 route du Calvaire, propriété de Monsieur Marcel Lambert, il a été convenu que le terrain devait être remis en bon état à la fin de ceux-ci. Les travaux étant terminés, Monsieur Marcel Lambert souhaite obtenir un dédommagement et dégage la municipalité de tous autres frais reliés à ces travaux.

Il est proposé par madame Sylvie Blais et résolu unanimement que la municipalité accepte de dédommager le propriétaire du 40, route du Calvaire de Gascons au montant de 2 875\$ pour lui permettre de remettre son terrain en bon état.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-376

28. CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BÂTISSE POUR LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE P'TITS COQUILLAGES

CONSIDÉRANT QUE le CPE P'tits coquillages occupe présentement un bâtiment appartenant à la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

CONSIDÉRANT QUE le dit bâtiment est une ancienne école transformée en CPE;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bris ont eu lieu à ce bâtiment depuis l'ouverture du CPE;

CONSIDÉRANT QUE le terrain sur lequel le CPE tient lieu, en ce moment, est quand même restreint en superficie, ce qui limite l'augmentation de place en garderie, voir même la cour de jeux pour les enfants et le stationnement pour les parents et le personnel;

CONSIDÉRANT QUE chaque côté du CPE actuel, il s'y trouve des voisins;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est aussi assez près de la route et qu'il y a une montée à proximité de ce dernier d'où des risques d'accidents;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons possède un grand terrain situé au 415, route du Capitaine Fournier (Port-Daniel GOC 2N0), près de son parc récréatif municipal et que cette dernière propose de le céder gratuitement à une nouvelle construction du CPE et ce, pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons est ouverte à être partenaire dans la construction d'un nouveau CPE;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons encourage la direction du CPE P'tits coquillages à déposer au Ministère de la Famille une demande dans ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-377

29. SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET SOUTIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

La convention d'aide financière a pour objet l'octroi par le Ministre des Transports d'une aide financière maximale de 340 460 \$ à la municipalité de Port-Daniel-Gascons, pour lui permettre de réaliser des travaux d'amélioration sur des infrastructures routières municipales admissibles, acceptées par le Ministre, ayant servi à la détermination du montant de l'aide financière pour le dossier numéro S103 – Port-Daniel-Gascons (M, 02047) GCO 20210804-8.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- Approuve la convention d'aide financière dans le cadre du volet Soutien du programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Cette convention détermine les modalités de versement de l'aide financière et les obligations du ministère des Transports et de la municipalité de Port-Daniel-Gascons;
- Autorise monsieur Henri Grenier, maire et madame Marie-Pierre Cyr, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité la convention d'aide financière dans le cadre du volet soutien du programme d'aide à la voirie locale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-378

30. REMBOURSEMENT DU CAUTIONNEMENT DE MONSIEUR YVES BEAUDIN POUR L'APPEL D'OFFRES DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES ROUTES HIVERNALES – ANNEXE 5 SECTEUR PORT-DANIEL (ROUTES MAJORITAIREMENT À UNE (1) VOIE DE CIRCULATION)

Attendu qu'un appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des routes hivernales, Annexe 5- secteur Port-Daniel, routes majoritairement à une (1) voie de circulation pour une période de trois (3) ans a été publié selon les exigences de l'article 935 du Code municipal;

Attendu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons a accepté, lors de la rencontre du 1er septembre 2021 (résolution 2021-09-288), la soumission de Monsieur Yves Beaudin au montant de 67 322,90\$, taxes incluses pour le déneigement et l'entretien des routes hivernales, secteur Port-Daniel, routes majoritairement à une (1) voie de circulation pour une période de trois (3) ans soit : 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024;

Attendu que Monsieur Yves Beaudin a avisé, par lettre datée du 28 septembre 2021, qu'il refuse de conclure ou d'exécuter le contrat en conformité avec sa soumission;

Attendu que Monsieur Yves Beaudin a fourni une garantie de soumission au montant de 2 941.20\$ afin de protéger la municipalité de Port-Daniel-Gascons contre des pertes éventuelles en lien avec son refus de conclure ou d'exécuter le contrat en conformité avec sa soumission;

Attendu que la municipalité a conclu une entente de gré à gré (résolution 2021-10-335) avec l'entrepreneure, Madame Francine McInnis pour le déneigement et l'entretien des routes hivernales, annexes 5, secteur Port-Daniel, routes majoritairement à une (1) voie de circulation, au montant de

88 990, 65\$ taxes incluses pour une période de trois (3) ans soit, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024;

Attendu que le refus d'exécution de Monsieur Yves Beaudin n'a pas causé de préjudice à la municipalité de Port-Daniel-Gascons;

En conséquence, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons ne conserve pas la garantie de soumission de Monsieur Yves Beaudin au montant de 2 941.20\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-379

31. NOËL DES ENFANTS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un montant de 4 000\$ au Club Optimiste, pour la parade de Noël et la remise de cadeaux à l'aréna, le dimanche 12 décembre 2021 pour la fête des enfants de la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

Ces activités se dérouleront en respectant les règles sanitaires associées à la Covid-19 et en étroite collaboration avec la Santé Publique, la Sûreté du Québec et les organismes du milieu.

Adoptée l'unanimité des conseillers

32. SUIVI DU COMITÉ MADA

Les élues responsables du dossier MADA avisent qu'aucune rencontre n'a eu lieu dernièrement.

33. AFFAIRES NOUVELLES

2021-11-380

A) DEMANDE DE PRIX - ÉTUDE DE QUALITÉ DE L'EAU – RANG 2 DE GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale à faire les démarches pour une demande de prix pour une étude de la qualité de l'eau au rang 2 de Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-381

B) CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que des prix soient décernés pour un concours de décorations de Noël pour un total de 450\$ (75\$/district). Les prix seront attribués par tirage au sort et chaque district aura un gagnant. Les personnes intéressées devront s'inscrire auprès de la responsable, Madame Sylvie Blais, conseillère du district #6 au : vivi.blais@hotmail.com

Cette dépense sera prise au budget de la politique familiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-11-382

C) BUDGET ALLOUÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉSIDENCE STE-GERMAINE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un montant

de 200\$ pour l'achat de cadeaux de Noël aux personnes âgées de la Résidence Ste-Germaine de Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2021-11-383

35. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 50.

Henri Grenier, maire

Marie-Pierre Cyr, directrice générale

